

Fiche Action 1 : Atténuer et s'adapter au Changement Climatique

Le projet respecte la charte du Parc National Cévennes s'il s'inscrit sur cette zone

Le projet n'est pas un projet de compensation

Prérequis: Le projet n'endommage pas l'écosystème

1.3: Le projet s'inscrit dans la stratégie du PAT le cas échéant

1.4.1: Les projets photovoltaïques doivent s'inscrire dans un projet plus global (pédagogie, sensibilisation, diversité de bénéficiaires, ...)

			Appréciation				
RESILIENCE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	1	Le projet apporte des solutions pour faire face au changement climatique et ses impacts sur l'environnement, la société et le biotope	Pas de prise en compte du changement climatique 0	Participation indirecte à l'adaptation au changement climatique 1	Réorganisation pour diminuer les impacts des aléas climatiques 2	/2	
INNOVATION ET EXEMPLARITE	2.1	Le projet est innovant (innovation de produits ou de procédés : technique, design, commercialisation, organisationnelle, sociale...) ou propose une expérimentation	Déjà existant sur la zone d'impact du projet 0	Innovation ou expérimentation 1	Innovation / expérimentation + transmission 1,5	/3	
	2.2	Le projet est exemplaire en: - gouvernance et éthique (sur présentation de garanties par le porteur de projet) - viabilité / modèle économique - méthodologie - ambition	Le projet valide 0 item 0	1 item validé 1	Plus d'1 item validé 1,5		
SOBRIETE	3	Items: - création de valeur locale (emploi, entreprises), - amélioration de la qualité de vie, - réduction de l'empreinte carbone, - usage de technologies légères, - durabilité des matériaux - économie circulaire - économie des ressources - sensibilisation aux bonnes pratiques - stockage de carbone	Le projet valide 0 ou 1 item 0	le projet valide 2 à 3 items 2	Le projet valide plus de 3 items 3	/3	
PROJET POUR LE BIEN COMMUN	4	Utilité collective ou sociale du projet	Non 0		Oui 2	/2	
CHANGEMENT DE PRATIQUES	5	Organisation collective réduisant l'individualisme	Pas d'action 0	Le projet permet la collaboration au sein d'un groupe défini 2	Nouveau mode d'organisation à échelle d'un epci (plateforme de troc, de covoiturage, ...) 4	/4	
COHERENCE ENERGERIQUE	6.1	Production d'énergies renouvelables	Pas de production d'énergie renouvelable 0	Le projet produit de l'énergie renouvelable 0,5	Projet neutre ou excédentaire en énergie renouvelable 1	/2	
	6.2	Maîtrise de l'énergie	Pas de réflexion sur la consommation d'énergie 0	Réflexion et réduction de l'impact énergétique du projet 0,5	Actions de sensibilisation et de mise en valeur des bonnes pratiques énergétiques 1		
COHERENCE ECOLOGIQUE	7	Items: - Protection de la biodiversité - gestion durable des déchets - gestion durable / préservation de la ressource en eau - gestion durable / préservation des milieux - lutte contre les pollutions (sonore, lumineuse, visuelle, chimique, ...)	0 item 0	1 à 2 items 2	Plus de 2 items 4	/4	
NOTE GRILLE						/20	0

Bonus / Malus	Egalité Femme / Homme dans l'objet du projet	1	Total (maximum 3 points bonus): /3	
	Seul commerce de ce type dans la commune (premier ou dernier)	1		
	Restauration de zone naturelle	1		
	Approvisionnement Local	1		
	Favorise les déplacements doux	1		
	Matériaux biosourcés	1		
	Label environnemental	1		
	Diminution des flux de transport	1		
	Renforcement du maillage territorial	1		
	Projet d'échelle supracommunale	1		
	Filière d'identité (soie, bois, tourisme, agriculture, artisanat)	1		
	Offre Multi-services	1		

NOTE FINALE (Note grille + points bonus)	/20	0
--	-----	---

	Fiche Action 2 : Accueillir dans un territoire solidaire	
Prérequis:	2.2.1: Financement de matériel photovoltaïque seulement si l'électricité créée n'est pas destinée à la revente et que l'installation permet un changement de classe énergétique du bâtiment.	
	2.4: Le projet met en oeuvre une offre de mobilité partagée ou alternative au moteur thermique.	
	2.5.2: L'opération ne pourra être financée qu'une seule fois et uniquement durant l'une des 3 premières éditions.	

	Fiche Action 2 : Accueillir dans un territoire solidaire	
Prérequis:	2.2.1: Financement de matériel photovoltaïque seulement si l'électricité créée n'est pas destinée à la revente et que l'installation permet un changement de classe énergétique du bâtiment.	
	2.4: Le projet met en oeuvre une offre de mobilité partagée ou alternative au moteur thermique.	
	2.5.2: L'opération ne pourra être financée qu'une seule fois et uniquement durant l'une des 3 premières éditions.	

	Fiche Action 2 : Accueillir dans un territoire solidaire	
Prérequis:	2.2.1: Financement de matériel photovoltaïque seulement si l'électricité créée n'est pas destinée à la revente et que l'installation permet un changement de classe énergétique du bâtiment.	
	2.4: Le projet met en oeuvre une offre de mobilité partagée ou alternative au moteur thermique.	
	2.5.2: L'opération ne pourra être financée qu'une seule fois et uniquement durant l'une des 3 premières éditions.	

	Fiche Action 2 : Accueillir dans un territoire solidaire	
Prérequis:	2.2.1: Financement de matériel photovoltaïque seulement si l'électricité créée n'est pas destinée à la revente et que l'installation permet un changement de classe énergétique du bâtiment.	
	2.4: Le projet met en oeuvre une offre de mobilité partagée ou alternative au moteur thermique.	
	2.5.2: L'opération ne pourra être financée qu'une seule fois et uniquement durant l'une des 3 premières éditions.	

	Fiche Action 2 : Accueillir dans un territoire solidaire	
Prérequis:	2.2.1: Financement de matériel photovoltaïque seulement si l'électricité créée n'est pas destinée à la revente et que l'installation permet un changement de classe énergétique du bâtiment.	
	2.4: Le projet met en oeuvre une offre de mobilité partagée ou alternative au moteur thermique.	
	2.5.2: L'opération ne pourra être financée qu'une seule fois et uniquement durant l'une des 3 premières éditions.	

Fiche Action 2 : Accueillir dans un territoire solidaire							
2.2.1: Financement de matériel photovoltaïque seulement si l'électricité créée n'est pas destinée à la revente et que l'installation permet un changement de classe énergétique du bâtiment. 2.4: Le projet met en oeuvre une offre de mobilité partagée ou alternative au moteur thermique. 2.5.2: L'opération ne pourra être financée qu'une seule fois et uniquement durant l'une des 3 premières éditions.							
			Appréciation				
RESILIENCE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	1	Le projet apporte des solutions pour faire face au changement climatique et ses impacts sur l'environnement, la société et le biotope	Pas de prise en compte du changement climatique 0	Participation indirecte à l'adaptation au changement climatique 1	Réorganisation pour diminuer les impacts des aléas climatiques 2	/2	
INNOVATION ET EXEMPLARITE	2.1	Le projet est innovant (innovation de produits ou de procédés : technique, design, commercialisation, organisationnelle, sociale...) ou propose une expérimentation	Déjà existant sur la zone d'impact du projet 0	Innovation ou expérimentation 1	Innovation / expérimentation + transmission 1,5	/3	
	2.2	Le projet est exemplaire en: - gouvernance et éthique (sur présentation de garanties par le porteur de projet) -viabilité / modèle économique - méthodologie - ambition	Le projet valide 0 item 0	1 item validé 1	Plus d'1 item validé 1,5		
SOBRIETE	3	Items: - création de valeur locale (emploi, entreprises), - amélioration de la qualité de vie, - réduction de l'empreinte carbone, - usage de technologies légères, - durabilité des matériaux - économie Circulaire - économie des ressources - sensibilisation aux bonnes pratiques - stockage de carbone	Le projet valide 0 ou 1 item 0	le projet valide 2 à 3 items 0,5	Le projet valide plus de 3 items 1	/1	
PROJET POUR LE BIEN COMMUN	4	Utilité collective ou sociale du projet	Non 0		Oui 2	/2	
MISE EN RESEAU :	5	Le projet crée plus de partenariats : partage de compétences, mutualisation de moyens, accompagnement technique, projet collectif.	Pas de partenariat créé sur le territoire entre le pp et une autre structure 0	Projet partenarial entre le pp et d'autres structures 2	Projet collectif 3	/3	
INCLUSION	6	Le projet applique les principes de l'inclusion sociale: - insertion sociale - lutte contre la précarité - création de liens intergénérationnels - groupes sociaux aux caractéristiques diverses ciblés - public handicapé ciblé - public jeune ciblé	0 item 0	1 item 2	2 Items ou plus 3	/3	
ACCESSIBILITE DU PROJET	7	Items: - accessibilité physique (Différentes propositions d'accès au lieu (bus, ...), covoiturage ou organisation de l'accès, ;..) - accessibilité économique (tarif optimisé pour tous) - accessibilité calendaire (plages horaires variées)	0 item 0	1 item 1	2 ou 3 items 2	/2	
SERVICES DE PROXIMITE ET CADRE DE VIE :	8	Le projet apporte un service, marchand ou non, qui répond aux nécessités habitants. Il améliore le maillage de services au sein du territoire et améliore les conditions de vie.	Le projet ne répond pas à un besoin local 0	Le pojet améliore l'offre de services 2	Le projet crée un nouveau service sur une zone qui en était dépourvue 4	/4	
					NOTE GRILLE:	/20	

Bonus / Malus	Approvisionnement Local	1	Points bonus (maximum 3 points) /3	
	Favorise les déplacements doux	1		
	Matériaux biosourcés	1		
	Label environnemental	1		
	Economie d'énergie, de ressources ou d'espace	1		
	Utilisation d'énergies renouvelables	1		
	Diminution des flux de transport	1		
	Renforcement du maillage territorial	1		
	Projet d'échelle supracommunale	1		
	Filière d'identité (soie, bois, tourisme, agriculture, artisanat,)	1		
	Offre Multi-services	1		

NOTE FINALE (Note grille + points bonus)	/20	
--	-----	--

Fiche Action 3 : Développer et soutenir l'emploi local en s'appuyant sur le tissu économique

Prérequis

3.1.1: Ne sont admissibles que les hébergements labellisés

3.2.3: Espaces test agricoles qui s'inscrivent dans des dynamiques collectives et territoriales

			Appréciation				
RESILIENCE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	1	Le projet s'inscrit dans une démarche de durabilité pour répondre aux enjeux climatiques.	Pas de prise en compte du changement climatique 0	Participation indirecte à l'adaptation au changement climatique 1	Participation directe à l'adaptation au changement climatique (démarche RSE, ...) 2	/2	
INNOVATION ET EXEMPLARITE	2.1	Le projet est innovant (innovation de produits ou de procédés : technique, design, commercialisation, organisationnelle, sociale...) ou propose une expérimentation	Déjà existant sur la zone d'impact du projet 0	Innovation ou expérimentation 0,5	Innovation / expérimentation + transmission 1	/2	
	2.2	Le projet est exemplaire en: - gouvernance et éthique (sur présentation de garanties par le porteur de projet) - viabilité / modèle économique - méthodologie - ambition	Le projet valide 0 item 0	1 item validé 0,5	Plus d'1 item validé 1		
SOBRIETE	3	Items: - création de valeur locale (emploi, entreprises), - amélioration de la qualité de vie, - réduction de l'empreinte carbone, - usage de technologies légères, - durabilité des matériaux - économie circulaire - économie des ressources - sensibilisation aux bonnes pratiques - stockage de carbone	Le projet valide 0 ou 1 item 0	le projet valide 2 à 3 items 1	Le projet valide plus de 3 items 2	/2	
ESS	4	Le projet applique les principes de l'Economie Sociale et solidaire - gouvernance collégiale - gestion désintéressée - utilité collective et/ou sociale du projet - structure: SCOP, SCIC, Association loi 1901, Mutuelle, Entreprise commerciale avec agrément ESUS, PTCE, SIAE	0 item 0		3 items 2	/2	
MISE EN RESEAU :	5	Le projet crée plus de partenariats : partage de compétences, mutualisation de moyens, accompagnement technique, projet collectif.	Pas de partenariat créé sur le territoire entre le pp et une autre structure 0	Projet partenarial entre le pp et d'autres structures 2	Projet collectif 4	/4	
EMPLOI :	6	Le projet participe à l'emploi sur le territoire : maintien ou création d'emplois directs ou indirects (salariés, gérants).	Pas d'impact sur l'emploi 0	Impacts indirects sur l'emploi 2	Création ou maintien d'emplois 4	/4	
ANCRAGE, ATTRACTIVITE ET PROMOTION DU TERRITOIRE :	7	Items: - Mise en valeur du patrimoine / ressources du territoire - Enrichissement de l'offre écotouristique - Commerce de proximité - Projet local à au moins 70% (fournitures, chaîne de production, commercialisation)	0 items 0	1 à 2 items 2	Plus de 2 items 4	/4	
NOTE GRILLE						/20	0

Bonus / Malus	Egalité Femme / Homme dans l'objet du projet	1	Points bonus (maximum 3 points) /3	
	Seul commerce de ce type dans la commune (premier ou dernier)	1		
	Favorise les déplacements doux	1		
	Label environnemental	1		
	Economie d'énergie, de ressources ou d'espace	1		
	Utilisation d'énergies renouvelables	1		
	Diminution des flux de transport	1		
	Projet d'échelle supracommunale	1		
	Projet à vocation pédagogique	1		
	Filière d'identité (soie, bois, tourisme, agriculture, artisanat,)	1		
	Offre Multi-services	1		

NOTE FINALE (Note grille + points bonus)	/20	0
--	-----	---